



LA LETTRE DU RÉSEAU DES RÉSERVES NATURELLES DE BASSE-NORMANDIE

N°4
juillet 2010

L'Organisation des Nations Unies a proclamé « 2010 année internationale de la biodiversité ». Sous ce label, de nombreuses manifestations sont organisées tout au long de cette année sur l'ensemble du territoire, démontrant la prise de conscience générale des citoyens et l'implication des acteurs publics sur l'importance de préserver la biodiversité et nos ressources naturelles.

Journées portes ouvertes, expositions, cycles de conférences, projections de film, actions pédagogiques, balades, festival, sites internet, etc. ces actions permettent au grand public de se familiariser avec l'univers de la biodiversité, mieux comprendre ses enjeux et apprendre à la protéger.

En Basse-Normandie, les Réserves Naturelles ne sont pas en reste : Réserves Naturelles Nationales (RNN) ou Régionales (RNR) ont souhaité depuis mars 2010, aux côtés de leurs organismes de tutelle (Etat, Région), placer sous l'année de la Biodiversité la création d'un réseau unique de gestionnaires de Réserves Naturelles afin d'apporter une meilleure lisibilité à leur action, leur statut d'espace protégé. Ensemble, elles ont ouvert leurs portes au grand public le 19 juin dernier. Ensemble, elles partageront, au cours d'une journée technique le 16 septembre prochain, leurs expériences dans la gestion des espaces naturels auprès d'autres acteurs. Cette lettre,

fruit de leur nouvelle collaboration, témoignera régulièrement de leurs actions collectives.

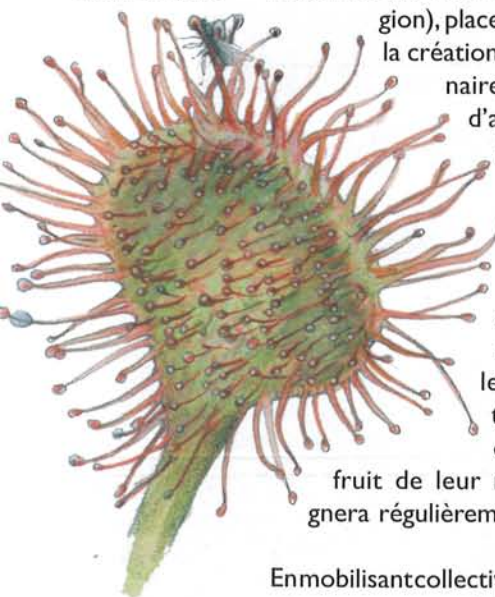
En mobilisant collectivités, ONG, entreprises, syndicats et autres personnalités qualifiées autour de nombreux

groupes de travail, le Grenelle de l'Environnement a montré combien la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité nécessitent l'implication de tous. De plus en plus, des instances de concertation se mettent en place au niveau régional pour décliner les différents chantiers ouverts par les lois Grenelle :

- Aujourd'hui, Etat et Région Basse-Normandie préparent en partenariat, la mise en place de la réflexion préalable à l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) pour constituer d'ici 2012, la future Trame Verte et Bleue (TVB). Elle associera collectivités, établissements publics, partenaires scientifiques et techniques, associations, acteurs socio-professionnels.
- Demain, la Stratégie Nationale pour la Création d'Aires Protégées (SCAP) dont l'objectif est de placer d'ici à 10 ans, 2 % au moins du territoire terrestre métropolitain sous protection forte sera déclinée par les Préfets au niveau régional. Cette priorité du Grenelle sera l'occasion de construire à court et moyen termes, un cadre cohérent et partenarial pour la création de nouvelles aires protégées et contribuer ainsi à la déclinaison territoriale du Grenelle. Elle reposera sur la mise en place d'un processus de concertation permettant là encore à l'Etat, aux collectivités territoriales et aux acteurs des territoires de travailler ensemble à l'articulation des outils et à leur complémentarité, au bénéfice de la protection du patrimoine naturel et du développement durable du territoire régional.

La biodiversité est bien l'affaire de tous...

*Droséra
à feuilles rondes*



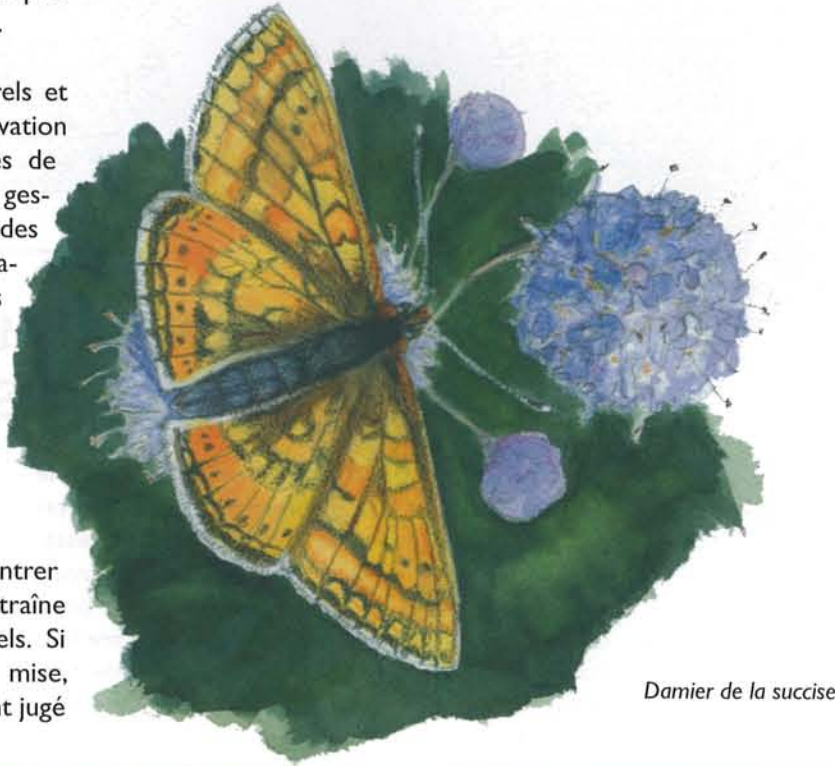
Génie écologique dans les Réserves Naturelles : gérer pour préserver

Fortes de leur expérience dans le domaine du génie écologique, pour certaines depuis plus de 30 ans, les Réserves Naturelles bas-normandes ont vocation à jouer un rôle essentiel comme référents techniques et scientifiques pour la gestion conservatoire des espaces naturels.

Face aux enjeux de préservation d'habitats naturels et de populations d'espèces dans un état de conservation optimal, les gestionnaires de Réserves Naturelles de Basse-Normandie sont confrontés à des choix de gestion souvent complexes, prenant en considération des facteurs biologiques, édaphiques, hydriques, topographiques, anthropiques... propres à chacun des sites protégés. Selon la structure de végétation attendue, selon les espèces recherchées, les pratiques mises en œuvre dans les Réserves Naturelles sont variées ; elles reflètent la diversité des paysages et la richesse des habitats naturels rencontrés au sein de ces espaces.

Bon nombre des opérations de gestion visent à contrer la dynamique spontanée de la végétation qui entraîne inexorablement la fermeture des milieux naturels. Si dans certains secteurs la non-intervention est de mise, notamment dans les milieux forestiers, il est souvent jugé

nécessaire d'agir pour limiter la progression des fourrés et boisements afin de préserver des espaces ouverts, à des stades herbacés et/ou intermédiaires. Outils de veille écologique, les suivis floristiques et faunistiques engagés parallèlement permettent d'évaluer, année après année, la pertinence et l'efficacité des actions de gestion menées.



Damier de la succise

RNN du domaine de Beauguillot De l'eau pour les oiseaux... d'eau !

Jusqu'en 1992, la Réserve présentait des prairies naturelles mésophiles à vocation essentiellement fourragère et le moindre excès d'eau était rapidement éliminé. Les effectifs d'oiseaux d'eau hivernants (surtout canards et foulques) étaient en moyenne de 1500 individus et ne marquaient aucune tendance à l'augmentation.

Fin 1992, le gestionnaire émet l'hypothèse qu'une nouvelle gestion hydraulique, visant à une augmentation permanente des niveaux d'eau moyens, permettrait une amélioration sensible de la capacité d'accueil du site. Ces nouvelles dispositions, inscrites dans le plan de gestion, furent mises en œuvre à partir de 1993.

Cette élévation moyenne de 30 centimètres a créé une nappe d'eau libre recouvrant partiellement les herbages de l'automne au printemps, sur près de 35 hectares. En fournissant l'eau alimentaire, le refuge face aux attaques de prédateurs et les plantes hygrophiles dont ils se nourrissent, ce nouveau milieu s'est rapidement révélé très favorable aux oiseaux. C'est ainsi que depuis, les effectifs d'anatidés et de la foulque macroule ont régulièrement augmenté pour atteindre une moyenne de 6000 individus ces dernières années.

Cette gestion, plus proche du fonctionnement hydraulique naturel des prairies humides a donc fortement influencé la

végétation en améliorant l'accueil de ces oiseaux. Toutefois, si les effectifs qui stationnent sur la Réserve reflètent la capacité du site protégé, ils traduisent aussi celle de l'ensemble des marais du Cotentin. La conservation de ces espèces passe donc également par une gestion hydraulique adaptée à l'échelle de ce vaste éco-complexe.

J-F Elder



RNN de la Tourbière de Mathon Favoriser les cortèges pionniers par le décapage

Le cœur de la Réserve Naturelle Nationale de la tourbière de Mathon est constitué d'une mosaïque d'habitats tourbeux acides et acido-alcalins particulièrement diversifiés, connectés entre eux par des liens syndynamiques, hygrométriques ou encore topographiques étroits. L'un des objectifs prioritaires énoncés dans le plan de gestion en cours d'application est la préservation, dans un état de conservation optimal, de ces habitats ainsi que des populations d'espèces animales et végétales qui leur sont inféodées. Parmi les différentes opérations déclinées pour répondre à cet objectif patrimonial, la réalisation de placettes d'étrépage vise à créer, dans différents contextes tourbeux, des dépressions décapées plus ou moins profondes afin de favoriser le développement de cortèges pionniers. L'étrépage, ou décapage, consiste à retirer, manuellement ou à la pelle mécanique selon les cas (superficie, portance du substrat...), les premiers cm de sol (entre 5 et 20 environ) afin de permettre l'expression de la banque de graines et de spores enfouies dans la tourbe.



Etrépage en tourbière acide n+20 ans

Une dizaine de « placettes d'étrépage » de 1 à 50 m² ont été créées au sein de la tourbière de Mathon depuis son classement en Réserve Naturelle. Un suivi floristique pluriannuel a été mis en place sur chacune d'entre elle afin d'évaluer la reco-

lonisation végétale sur la tourbe mise à nu. Les résultats montrent la forte réactivité des cortèges végétaux pionniers ; dès l'année n+1, le rosolis à feuilles intermédiaires, entre autres, investit la tourbe décapée. Sur un étrépage de 4 m² réalisé en 2004 dans un contexte de tourbière acide envahie par la molinie, est réapparu après 34 ans d'absence, le rhynchospor fauve (*Rhynchospora fusca*), plante protégée au niveau régional ! Cette expérience montre la résistance et la longévité des graines en dormance dans la tourbe. Les sphaignes quant à elles, colonisent plus lentement l'espace dégagé, principalement depuis les abords.

S. Stauth



Etrépage manuel 2008

RNN du coteau de Mesnil-Soleil La gestion par pâturage des pelouses calcicoles

Les pelouses calcicoles sur coteaux sont des milieux fragiles qui ont été préservés dans notre région et épargnés de l'agriculture intensive, ainsi que des retournements consécutifs à la plantation de vignes.

Ces pelouses se caractérisent par une topographie à forte pente, une exposition au sud le plus souvent, générant une amplitude thermique forte, et enfin un sous-sol calcaire pauvre et peu profond. La principale menace pesant sur ces milieux très sensibles est sans aucun conteste l'embroussaillage dû à un abandon de la gestion agropastorale, outil de gestion adéquat sur les coteaux. Sur ces fortes pentes, la fauche est souvent impossible et l'utilisation du pâturage pour la gestion permet d'agir idéalement, conciliant ainsi deux problématiques sous-jacentes aux pelouses calcicoles : agir sur la strate herbacée basse, où les graminées sociales peuvent prendre très vite de l'ampleur, tout en contenant l'envahissement par les arbustes.

Deux solutions en termes de pâturage s'offrent aux gestionnaires ayant en gestion ce type d'habitat pour concilier ces deux objectifs : sur les zones embroussaillées, où les arbustes progressent (le troène, la viorne lantane, le cornouiller...)

l'action du pâturage des chèvres débroussaillant les coteaux permet d'entretenir voire de restaurer les pelouses calcicoles ; pour ce qui est des zones plus rases et plus vastes, où les graminées sociales ont besoin d'être contenues, l'utilisation d'un autre herbivore comme la vache se justifie pleinement et permet de maintenir dans un très bon état de conservation de vastes étendues de pelouses.

Ainsi, grâce aux caractéristiques propres à ces deux espèces d'animaux, les gestionnaires peuvent gérer et mettre en place un calendrier de pâturage en fonction des besoins et des exigences écologiques de ces milieux fragiles.

F. Baude



RNN de la Sangsurière et de l'Adriennerie Restauration du bas marais alcalin par la fauche et le broyage

Depuis son classement en 1991, l'un des objectifs de la gestion de la Réserve naturelle de la Sangsurière et de l'Adriennerie consiste à rétablir le caractère ouvert du marais.

Le secteur central de la Sangsurière (environ 60 ha de tourbière basse alcaline et cladiaie landeuse) ne pouvant faire l'objet d'une exploitation agricole classique, s'était progressivement fermé : cladiaie dense, impénétrable, épais fourrés de piment royal, puis boisement de saules et de bouleaux.

Dès 1991, l'accent a donc été mis sur cette zone. Durant le premier plan de gestion, des mesures expérimentales ont été tentées : broyage de bandes sur de petites surfaces (1996, 1997, et en 2001 avec un engin chenillé spécialisé).

Le plan de gestion 2004-2009 a permis de réaliser la restauration du bas marais alcalin, grâce à la souscription de contrats Natura 2000.

L'espace a été découpé en trois parties avec des objectifs de gestion différents :

- Secteur 1 : restauration puis fauche triennale (38 ha) 2004 et 2005 : broyage de végétation herbacée et bûcheronnage sur les secteurs envahis par les ligneux, sur 28 ha. Depuis

2006, cette restauration est suivie d'une phase d'entretien : le secteur a été divisé en bandes, fauchées tous les trois ans avec exportation, à l'aide d'un tracteur muni de pneus jumelés.

- Secteur 2 : déboisement puis maintien en cladiaie dense Bûcheronnage sur les secteurs envahis par les ligneux (9 ha), puis coupe des rejets les années suivantes.

- Secteur 3 : restauration puis fauche quinquennale (7 ha) Depuis 2007, broyage avec exportation à l'aide d'un tracteur muni de pneus jumelés

En 2010, on peut considérer les travaux de restauration comme achevés. Commence maintenant la phase d'entretien : fauche en bandes tous les 3 (sur 38 ha) à 5 ans (sur 7 ha) avec exportation, surveillance et le cas échéant élimination des rejets de saules et bouleaux.

C. Binet



RNN de l'Estuaire de la Seine La Mare, la ruppie et le canard

La RNN de l'estuaire de la Seine est constellée d'environ 202 mares dédiées principalement à l'activité cynégétique et secondairement agricole. Ces mares de gabion présentent un fort intérêt patrimonial dans la mesure où elles recèlent une flore remarquable (jusqu'à 13 espèces patrimoniales dans une seule mare) et jouent un rôle fonctionnel primordial pour les oiseaux (site de gagnage, de reproduction), les batraciens, l'ichtyofaune et les invertébrés benthiques. A ce jour, elles sont gérées par les chasseurs de gibier d'eau selon un cahier des charges établi dans le cadre du plan de gestion de la réserve naturelle. Leurs différences morphologiques et écologiques sont le fait de leurs situations géographique et hydraulique spécifiques et de leurs modes de gestion.

132 mares dites « orphelines » sont également dénombrées dans le périmètre de la réserve naturelle. Elles correspondent essentiellement à des mares de chasse désactivées qui disparaissent rapidement du paysage estuarien, sans entretien ni restauration. Pour conserver voire favoriser leur biodiversité et leurs fonctionnalités, la Maison de l'estuaire, gestionnaire de la RNN, a lancé en 2008 un programme de restauration et d'entretien de ces mares. Les objectifs de gestion dont découlent les types d'interventions et les moyens techniques employés, sont

fixés par réseau de mares et selon leur localisation : objectif oiseaux d'eau en réserve de chasse, objectif pédagogique en fonction de l'accessibilité...

Malgré de fortes contraintes liées principalement aux périodes d'intervention optimales, 31 mares abandonnées ont déjà fait l'objet de différents travaux, depuis un simple entretien de la végétation jusqu'à l'utilisation de la pelle hydraulique et du bulldozer. En 2010, 22 mares sont inscrites au programme et devraient endurer leur rajeunissement dès la fin août...



Résultat véritablement marquant de ces travaux, outre la fréquentation quasi immédiate des plans d'eau par les limicoles puis les canards, reste la dynamique de la végétation aquatique. Quelques mois suffisent à partir de la fin des travaux pour que des herbiers à *Ruppia maritima*, *Zanichellia palustris*, *Potamogeton pectinatus*... couvrent jusqu'à 3/4 de la mare !

Ch. Dutilleul



RNN de la Mare de Vauville Une gestion adaptée pour sauvegarder la mare

Un constat inquiétant : de 20 ha estimés en 1764 à partir d'anciennes cartographies, la surface de la mare est passée à 9,7 ha en 1965 et à moins de 4,5 ha en 2002 en raison d'une nette progression des roseaux. L'extension de la roselière, milieu toutefois exceptionnel pour la faune, et plus particulièrement pour les oiseaux, risquait à terme de faire disparaître la faune et la flore tout aussi riches de la mare d'eau douce.

Pour ces raisons, il a été décidé d'intervenir. Dans un premier temps, le creusement d'une partie de la mare et de ses abords a été envisagé. Mais, en raison du coût, de l'impact environnemental et de nombreuses contraintes techniques, il a fallu chercher d'autres solutions.

Une solution concluante : le broyage sans exportation des tiges et des rhizomes des hélophytes (roseaux, massettes et scirpes). Une surface de 8 hectares est broyée chaque année pendant 5 ans (2006 à 2010). Cela ne nécessite qu'un seul passage avec un engin et réduit considérablement le coût d'intervention (environ 1000 euros/ha). Ce travail est réalisé à l'aide d'un tracteur muni de roues basse-pression, avec un double jumelage à l'arrière.



La grande douve (*Ranunculus lingua*)

Le résultat est actuellement très probant. Entre quatre et cinq hectares de roseaux n'ont pas repoussé depuis quatre ans que l'on intervient et des plantes rares, comme la grande douve, ainsi que de nouvelles espèces (rumex maritime, samole...) se développent sur d'anciennes zones de roselières transformées en vasière. Les oiseaux, et plus particulièrement les limicoles, sont de plus en plus présents, principalement en fin d'été.

RNN de la forêt domaniale de Cerisy Le bois mort, source de biodiversité et lacune des forêts

La gestion forestière s'appuie sur les cycles naturels mais elle a pour conséquence de supprimer les phases de maturité et de sénescence. La récolte des bois se fait alors que les arbres sont encore sains. Les parcelles sont ainsi dépourvues de vieux arbres, fissurés ou creux. Or ces arbres sont le refuge et la source alimentaire de nombreuses espèces (insectes, chirop- tères, oiseaux, champignons...).

Pour pallier à ce manque et accroître la biodiversité nous procédons, lors des coupes de renouvellement des peuplements, au maintien d'arbres sur pied. Ces tiges, appelées « sur-réserves » ont vocation à rester définitivement sur la parcelle et ainsi dépérir lentement. Le choix est porté sur des individus de gros diamètre ;



Des suivis floristique et faunistique mis en place depuis le début des travaux permettront, à moyen terme, de confirmer ou non la réussite de ce projet.
Th. Desmarest

ACTUALITÉS DE LA RÉSERVE

Début 2010, la réalisation d'un suivi spécifique, a mis en évidence l'impact du trafic routier sur la mortalité des amphibiens de la réserve. Plus de 1200 grenouilles et tritons, essayant de regagner la mare après l'hibernation, ont été écrasés sur la route bordant la partie orientale de la réserve. Il va donc être nécessaire de prévoir des aménagements permettant de sauvegarder les amphibiens pour lesquels la réserve naturelle de Vauville présente un réel intérêt national.

Depuis septembre 2009, une étude est en cours pour mieux comprendre le fonctionnement hydrique des dépressions dunaires situées au sud de la réserve. Cette étude permettra de mieux définir les modes de gestion permettant de restaurer ces mares temporaires d'une grande valeur écologique. Les premiers résultats font apparaître un fonctionnement en déversoir des mares du nord vers le sud à l'exception de quelques unes totalement indépendantes des autres.

Le leste brun (*Symptecma fusca*)

Depuis l'an dernier, 8 hectares de dunes et de zones humides ont été enclos afin de faire pâturer des animaux pour restaurer les milieux. Ce sont essentiellement des prairies humides et des pelouses dunaires qui sont concernées. Les premiers résultats sont très concluants avec le retour ou l'apparition de nouvelles espèces de plantes comme la germandrée des marais ou le scirpe flottant.

Deux nouvelles espèces de libellules et deux de papillons ont été observées en 2009. Il s'agit du leste brun et du symptecma à nervures rouges pour les libellules, de la phalène mouchetée et de l'hespéride du chiendent pour les papillons.



leur décomposition sera lente, permettant ainsi l'accueil progressif de tous les cortèges saproxylophages (les individus de ce cortège sont très souvent spécialisés dans un type ou un stade de décomposition ligneuse).

La lenteur de la décomposition permet également d'offrir des refuges le temps que la futaie se reconstitue.

Pour améliorer encore la qualité de l'habitat forestier, nous faisons le choix, lors d'opérations de coupes sylvicoles, de désigner certaines tiges sur lesquelles nous demandons aux bûcherons de lever le trait de coupe afin de conserver des souches hautes. Ces éléments en se décomposant permettront à de nombreux insectes de passer l'hiver.

Par cette action volontariste, tous les stades d'évolution d'un peuplement (du semis aux futaies déperissantes) sont présents sur le massif de Cerisy.

S. Etienne

RNR des anciennes carrières d'Orival

Pâturage caprin : une restauration sous haute surveillance

Au sein de la RNR des anciennes carrières d'Orival, la diminution du taux de boisement est au cœur des préoccupations du gestionnaire. Le choix d'une restauration lente par pâturage a été retenu dans le premier plan de gestion. C'est pourquoi, dès cet hiver et pendant 2 mois, 12 chèvres communes de l'ouest ont pâturé un enclos de 3750 m², abritant une végétation ligneuse variée, tant physionomiquement qu'en termes de composition spécifique.

Le suivi des effets du pâturage a permis de caractériser une évolution rapide du comportement alimentaire des animaux ainsi qu'une action différenciée en fonction des espèces de ligneux.

Si les chèvres ont d'abord écorcé les troncs de faible diamètre, concentrant leur action dans les zones de gaulis, elles ont progressivement consommé les écorces des troncs les plus gros atteignant ici 13,5 cm. En outre, si la hauteur minimale d'écorçage a peu variée au cours des 2 mois de pâturage, la hauteur maximale d'écorçage a fortement augmenté.



Yann Gary effectuant une mesure de diamètre sur l'une des placettes suivies

En 20 jours, elle est passée de 69 à 250 cm.

En parallèle, les feuilles de ronces ont été consommées préférentiellement, induisant un rapide éclaircissement des manteaux et du sous-bois. L'Orme, la Viorne lantane et le Lierre sont particulièrement appréciés. Chez le Genévrier, seules les feuilles sont consommées jusqu'à 80 cm de hauteur. Des repousses feuillées d'un pied de Buddleia de David, espèce invasive, ont été coupées en dehors de l'enclos puis données à manger aux caprins. Les feuilles ont été aussitôt consommées. D'autres essences sont délaissées, tel le Prunellier de Sainte-Lucie et le Chevreuille arbustif, plante hôte du rare Elasmotethus minor. C'est également le cas des pins et des bouleaux âgés de plus d'une dizaine d'année, pour lesquels une action mécanique complémentaire doit être envisagée.

En deux mois, les caprins ont diversifié leur alimentation, témoignant d'une utilisation fine et évolutive des ressources disponibles. L'effet des écorçages et de l'abroustissement sur la vitalité des ligneux consommés nécessitera encore quelques mois de suivi.

L. Chéreau

RNN de la Falaise du Cap Romain

La gestion des milieux naturels

La particularité de la Réserve Naturelle Nationale de la Falaise du Cap Romain est associée à son caractère géologique, qui suppose une gestion du milieu naturel en liaison directe avec la conservation du patrimoine géologique présent dans la falaise et sur le platier rocheux. A ce contexte s'ajoute son extension sur le DPM, qui a conduit au classement du site parmi les Aires Marines Protégées (AMP). La RNN a par conséquent une double composante géologique et biologique, cette dernière étant orientée essentiellement vers la biologie marine.

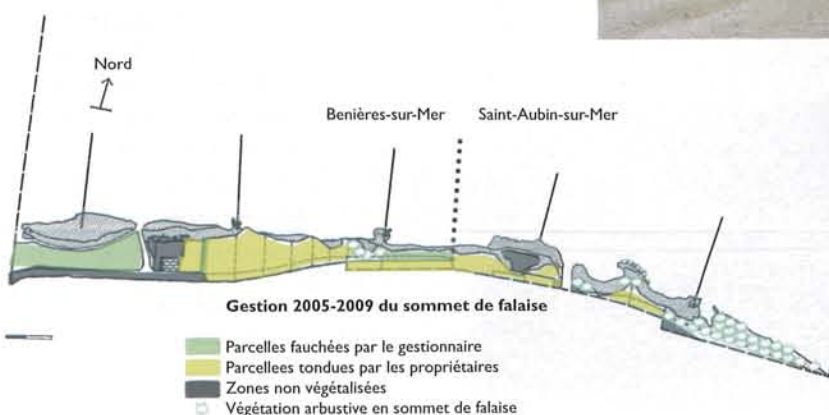
Bien que la préservation du patrimoine géologique soit la priorité du gestionnaire, la RNN s'est fixée l'objectif de maintenir et d'améliorer la biodiversité et cherche à faire progresser la connaissance du patrimoine biologique existant. La faune et la flore marines font l'objet d'un suivi particulier lié au classement en AMP et à l'existence d'une ZNIEFF* sur une partie du platier. La flore terrestre a été inventoriée en 2001 et 2003. Elle

est répartie en trois unités écologiques : les dunes embryonnaires, la falaise et les pelouses calcicoles. La faune terrestre est encore inconnue à ce jour.

Le plan de gestion quinquennal qui s'achève prévoyait de favoriser le développement des dunes, de faucher les pelouses et de supprimer les végétaux exotiques. La complexité de la mise en œuvre du premier plan de gestion de la RN n'a pas permis de réaliser toutes ces actions. La gestion du domaine terrestre s'est résumée à entretenir une partie des pelouses (17 %) et mener une expertise botanique, le reste des opérations étant reporté au plan suivant. L'expertise réalisée par le CBNB** a conclu au bon état général de la RN et à l'existence d'une réelle biodiversité masquée par l'aspect désordonné du site.

* Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique
** Conservatoire Botanique National de Brest

AL. Giommi



BRÈVE

RNN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Depuis le mois de décembre, Martin Blanpain a remplacé Jérôme Dumont en tant que directeur de la Maison de l'Estuaire, l'association en charge de la gestion de la RNN de l'Estuaire de la Seine. Martin BLANPAIN arrive de Bretagne où il travaillait dans une structure de bassin versant, sur des problématiques de qualité de l'eau et de protection des milieux humides.

BRÈVE

RNN DE LA FALAISE DE CAP ROMAIN

RÉALISATION DE LA CARTE GÉOLOGIQUE DÉTAILLÉE DE LA RÉSERVE

Le cadre géologique général de la réserve est donné par la carte géologique au 1/50 000 (formations jurassiques et quaternaires). Cette échelle est insuffisante compte tenu de la superficie de la réserve et de sa complexité sur le plan géologique. Si les différentes formations sont bien visibles au niveau de la falaise, il n'est pas de même sur le platier rocheux. Il faut donc réaliser une carte géologique détaillée à l'échelle de la réserve sur l'ensemble du DPM (au 1/1000), indiquant précisément la localisation des formations bathoniennes, de la faille principale et des gas. Ce travail nécessite la réalisation de photographies aériennes, une étude de terrain très détaillée à réaliser en collaboration avec l'Université de Caen, durant les grandes marées et lorsque le platier rocheux n'est pas trop ensablé, ainsi que la localisation des principaux objets remarquables par GPS différentiel. La photo aérienne a été réalisée en avril. Le travail des géologues va pouvoir commencer...



BRÈVE

CRÉATION DE LA PREMIÈRE RÉSERVE NATURELLE DE L'ORNE : LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE GÉOLOGIQUE DE NORMANDIE-MAINE

Située au cœur du Parc naturel régional Normandie-Maine, sur la commune de Saint Hilaire la Gérard, la Carrière des Vaux est un petit écrien de verdure d'où était extrait un « marbre gris ». Au sein du Massif armoricain, elle est le témoin quasi-exclusif d'un calcaire d'âge ordovicien (440 millions d'années) qui n'a son équivalent qu'en presqu'île de Crozon à la pointe du Finistère.

Outre sa rareté, ce calcaire recèle un intérêt paléontologique exceptionnel par la présence de fossiles de conodontes. Ces restes d'animaux, aujourd'hui disparus, appartiennent à une lignée dont sont issus tous les vertébrés. Ces fossiles ont comme particularité d'être d'excellents marqueurs biostratigraphiques, ils ont permis de donner un âge Ashgillien (445 millions d'années) à ce calcaire.

Les dix sept espèces de conodontes qui ont pu être identifiées sont à rapprocher de celles de divers calcaires européens de même âge. Elles contribuent à reconstituer la paléogéographie et les milieux de vie de ces temps lointains.

Acquis par le PNR au printemps 2009, le Conseil Régional a classé le site en Réserve Naturelle Régionale en décembre dernier, créant ainsi la plus petite réserve naturelle de France (0,38 ha).

La Région a désigné le Parc naturel régional Normandie-Maine comme gestionnaire de cette réserve naturelle régionale, la deuxième de Basse-Normandie. Le Parc doit maintenant en réaliser le plan de gestion pour les dix années à venir.





Les 10 réserves naturelles de Basse-Normandie



RNN de la Mare de Vauville (50)

Groupe Ornithologique Normand
181 rue d'Auge - 14 000 Caen cedex
Courriel : reservenaturellevauville@orange.fr
Site internet : <http://www.gonm.org/protection/m07-vauville-50>
Conservateur : Thierry Demarest

RNN des marais de la Sangsurière et de l'Adriennerie (50)

Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin
Maison du Parc - Cantepie - 50 500 Les Veys
Courriel : info@parc-cotentin-bessin.fr
Site internet : <http://www.parc-cotentin-bessin.fr>
Conservatrice : Cécile Binet

RNN de la Tourbière de Mathon (50)

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin
30 rue de l'hippodrome - B.P. 42 - 50 430 Lessay
Courriel : accueil@cpiecotentin.com
Site internet : <http://www.cpiecotentin.com/rnmathon>
Conservatrice : Séverine Stauth

RNN du Domaine de Beauguillot (50)

Association Claude Hettier de Boislabert
Domaine de Beauguillot - 50 480 Sainte-Marie-du-Mont
Courriel : rnbeauguillot@wanadoo.fr
Conservateur : Jean-François Elder

RNN de la forêt domaniale de Cerisy (14 & 50)

Office National des Forêts
Unité territoriale de Saint-Lô
19 route de Coutances - 50 180 Agneaux
Courriel : reserve.cerisy@onf.fr
Conservateur : Sébastien Etienne

RNN de la Falaise du Cap Romain (14)

Association patrimoine géologique de Normandie
Station marine - 54 rue du Dr Charcot - 14 530 Luc-sur-Mer
Courriel : capromain@unicaen.fr
Conservateur : Anne-Lise Giommi

RNN de l'Estuaire de Seine (14, 27 & 76)

Maison de l'Estuaire
20 rue Jean Currey - 76 600 Le Havre
Courriel : communication@maisondelestuaire.net
Site internet : <http://maisondelestuaire.net>
Conservateur : Martin Blanpain

RNN du Coteau de Mesnil-Soleil (14)

Conseil Général du Calvados
Hôtel du Département - B.P. 12 - 14 035 Caen cedex
Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie
5 rue Charles de Coulomb - 14 210 Mondeville
Courriel : cfen.bassenormandie@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.cfen-bassenormandie.org>
Conservateur : Florent Baude

RNN géologique de Normandie-Maine (61)

Parc Naturel Régional Normandie-Maine
Maison du Parc - 61320 Carrouges
Courriel : info@parc-normandie-maine.fr
Site internet : <http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr>
Conservatrice : Isabelle Aubron

RNN des anciennes carrières d'Orival (14)

Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie
5 rue Charles de Coulomb - 14 210 Mondeville
Courriel : cfen.bassenormandie@wanadoo.fr
Site internet : <http://cfen-bassenormandie.org>
Conservateur : Loïc Chéreau